



Greffe du conseil

Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Granby tenue dans la salle des délibérations du conseil municipal, à l'hôtel de ville de Granby, au 87, rue Principale, Granby, le lundi 7^e jour du mois de juillet de l'an deux mille quatorze, à 19 heures, à laquelle étaient présents : le maire, M. Pascal Bonin, les conseillers Stéphane Giard, Jean-Luc Nappert, Pierre Breton, Jocelyn Dupuis, Joël Desmarais, Serges Ruel, Robert Riel, Éric Duchesneau, Robert Vincent et Michel Mailhot formant le quorum sous la présidence du maire, M. Pascal Bonin.

2014-07-0775

Adoption – Règlement numéro 0509-2014 modifiant le Règlement numéro 1885-1990 sur la circulation, le stationnement et la sécurité publique pour établir la gratuité du stationnement pour les vétérans, établir les diverses limitations de stationnement pour la nouvelle école primaire située au 1199, rue Simonds Sud et diverses traverses piétonnières sur le territoire de la Ville de Granby

Les membres du conseil municipal présents déclarent avoir reçu deux (2) jours juridiques avant son adoption le règlement numéro 0509-2014, sa lecture n'étant pas requise par la loi.

Après étude et considération :

Il est : proposé par le conseiller Robert Vincent
 appuyé par le conseiller Joël Desmarais

que le règlement intitulé : « Règlement numéro 0509-2014 modifiant le Règlement numéro 1885-1990 sur la circulation, le stationnement et la sécurité publique pour établir la gratuité du stationnement pour les vétérans, établir les diverses limitations de stationnement pour la nouvelle école primaire située au 1199, rue Simonds Sud et diverses traverses piétonnières sur le territoire de la Ville de Granby », pour lequel un avis de motion d'un règlement a été donné au cours d'une séance ordinaire de ce conseil tenue le lundi 16 juin 2014, soit adopté.

Adoptée à l'unanimité

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Le 11 juillet 2014

M^e Julie Bertrand, greffière adjointe